

<https://fenvac.com/a-chamonix-la-revision-du-plan-de>



A Chamonix la révision du plan de protection des avalanches inquiète

- Revue de presse -

Publication date: mercredi 30 avril 2014

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Le préfet de Haute-Savoie a annoncé ce mardi 29 avril la révision du plan de protection des risques d'avalanches. Pour tenir compte des conclusions de quatre experts indépendants, il sera plus contraignant.

Le précédent plan de protection des risques d'avalanches (PPRA) du 26 mars 2010 avait fait l'objet de recours. Sur 117 couloirs d'avalanches, 52 étaient contestés. Une étude approfondie confiée à quatre experts, Robert Bolognesi, André Burkard, Enrico Ceriani et Jean-François Meffre vient de s'achever. C'est à la suite de cette expertise que l'Etat décide aujourd'hui d'engager une nouvelle procédure de révision. Ce nouveau plan des risques sera plus contraignant. Le nombre de bâtiments concernés par le risque avalancheux a augmenté de 16% par rapport aux données de 2010.

Eric Fournier, maire de Chamonix s'inquiète pour son application. « (L'extension de la cartographie du risque rend encore plus compliquée la gestion de crise, que ce soit en matière d'information ou de procédure d'évacuation des populations soumises au risque » explique le maire dans son communiqué. En matière d'urbanisme, le PPRA impose des normes extrêmement impactantes sur le bâti existant. La commune soulève la question du « caractère démesuré et de l'inapplicabilité de certaines des prescriptions ». Eric Fournier dit comprendre les « difficultés pour les habitants à les assumer matériellement ». Ce nouveau PPRA sera soumis à une enquête publique. La préfecture pense pouvoir le valider d'ici 10 à 15 mois.

Tribune de Genève - Le 29 Avril 2014
